



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2631  
4 janvier 2019  
1,20 € • DOM: 1,80€



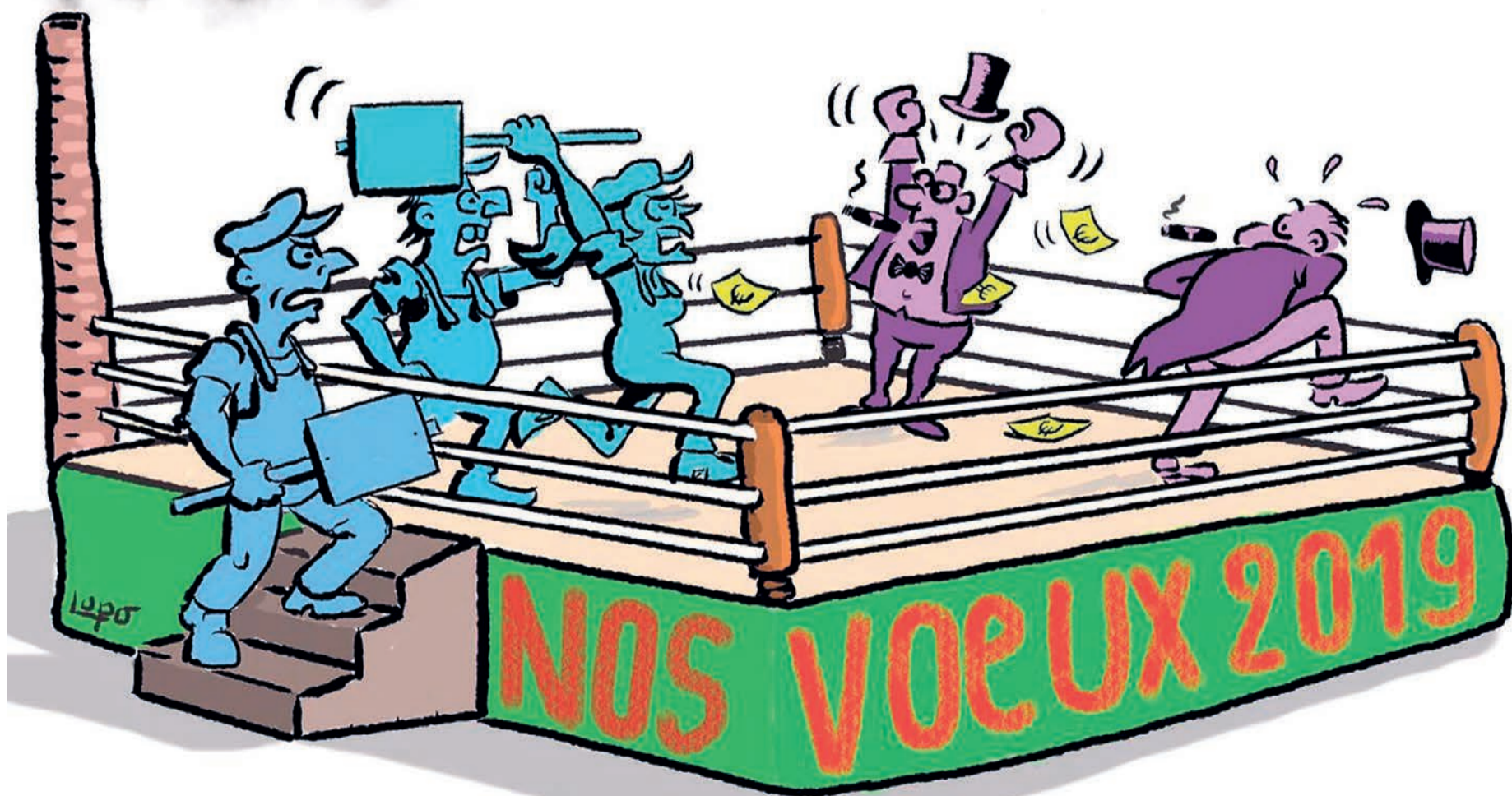
Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
d'Arlette Laguiller

# Macron poursuit sa politique Les travailleurs devront imposer leurs exigences



## **Retraites**

**Arnaque sur les  
complémentaires**

Page 9

## **Chômeurs**

**Des sanctions  
révoltantes**

Page 4

## **Congo**

**Pillé par  
l'impérialisme**

Page 6

# Que 2019 soit l'année de la riposte du monde du travail!

Pour essayer de commencer 2019 moins mal, Macron s'est voulu offensif pour les traditionnels vœux du 31 décembre. Assurant que « parler vrai, c'est parler de la réalité », il a mis en garde les classes populaires: on ne peut pas « travailler moins et gagner plus, baisser nos impôts et accroître nos dépenses ».

C'est effectivement la réalité qu'il représente, celle d'un pouvoir au service du grand patronat, auquel il n'est pas question de demander quoi que ce soit. Macron l'a rappelé lundi soir: il entend poursuivre sa politique et a même confirmé les prochaines attaques, notamment contre l'indemnisation des chômeurs.

N'en déplaise au président des riches, le mouvement des gilets jaunes a démontré que la pression de la rue, la mobilisation collective de dizaines de milliers de personnes peuvent obliger même l'arrogant Macron à en rabattre et son gouvernement à céder en partie.

Cela ne suffit pas à répondre au problème du pouvoir d'achat. Comme le disait une manifestante: « On ne veut plus manger des miettes ! » Les mesures de Macron ne touchent qu'une partie du monde du travail et ne représentent que quelques euros, qui seront repris dans nos poches puisqu'il n'est pas question de toucher aux capitalistes.

Comme tous ses prédécesseurs, Macron maintient et accroît les milliards de cadeaux aux entreprises. Tous les gouvernements ont répété que c'est ce qui permet les investissements utiles, les embauches, voire les augmentations de salaire. Macron en est même à nous assurer que « le capitalisme ultralibéral et financier va vers sa fin ».

Mais c'est tout le contraire! Les milliards de subventions, de dégrèvements d'impôts, servent à assurer les profits des capitalistes, pas les emplois ou les salaires des travailleurs.

Le trust pharmaceutique Sanofi, qui a touché des centaines de millions d'euros au titre du CICE ces dernières années, a multiplié dans le même temps les plans de licenciements. Il vient de racheter un concurrent pour plus de onze milliards de dollars, tout en annonçant la suppression de 750 postes supplémentaires dans le pays!

Sur les marchés saturés du fait de l'appauvrissement des classes populaires, la production n'offre pas de débouchés suffisamment profitables aux yeux des grands actionnaires.

Les milliards accaparés par la classe capitaliste sont dilapidés dans ce qui lui rapporte le plus et le plus vite: la spéculation ou les opérations financières. Quitte à entretenir ces mécanismes qui ébranlent tout l'édifice.

La dernière semaine de décembre a ainsi vu se succéder baisses et rebonds spectaculaires des valeurs des grands groupes sur les places financières mondiales. À l'heure des bilans de fin d'année, on nous dit que 2018 a été la pire année pour les marchés financiers depuis dix ans et qu'on va peut-être vers une récession. Qu'il s'agisse d'une énième secousse de l'économie ou d'un nouveau plongeon, le monde capitaliste est de toute façon incapable de sortir de l'impasse de la crise.

Et ce sont les travailleurs et les classes populaires du monde entier qui en font les frais, par l'aggravation de l'exploitation, l'augmentation du chômage et la dégringolade du niveau de vie.

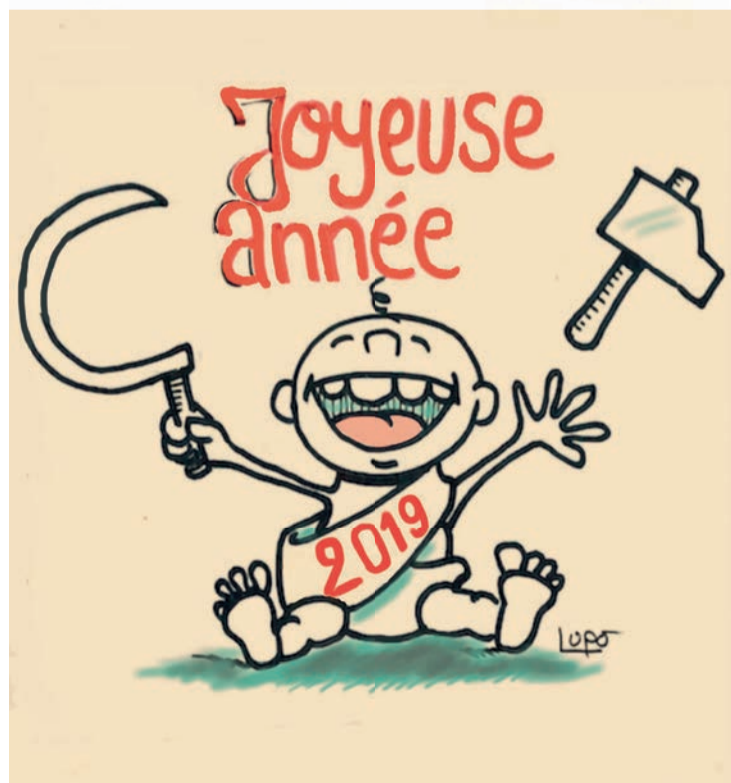
La survie et les fins de mois impossibles à boucler du côté du monde du travail n'existent que pour l'enrichissement continu d'une minorité de grands capitalistes. Pour empêcher notre niveau de vie de sombrer, il faut s'en prendre à cette minorité qui règne sur l'économie, dont le gouvernement de Macron n'est que le porte-parole.

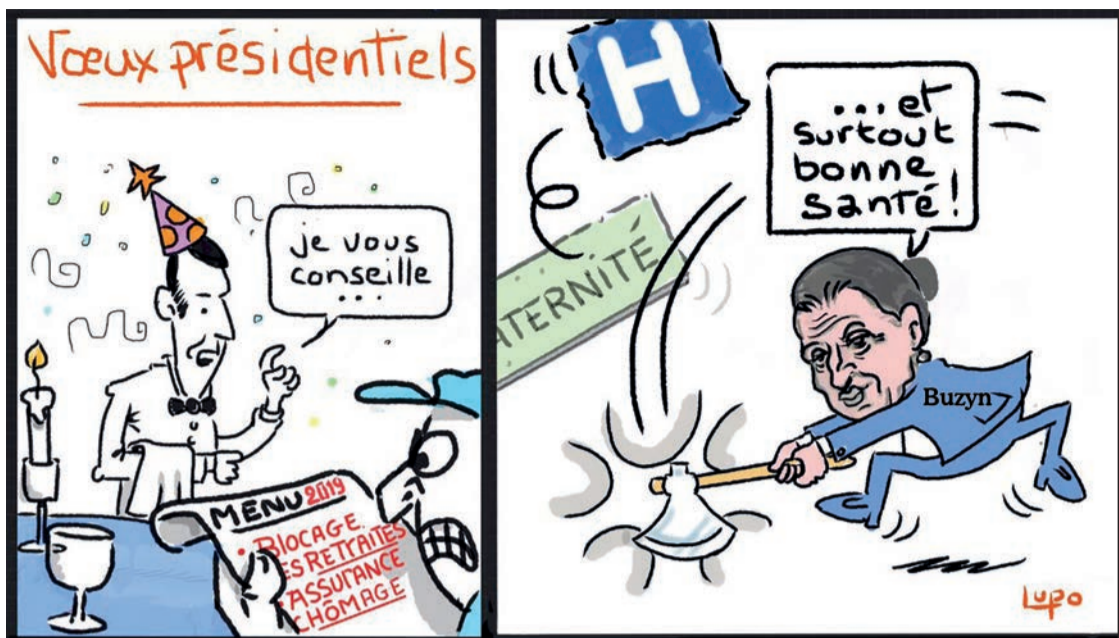
À juste titre, beaucoup trouvent légitime de demander des comptes à Macron et à son gouvernement des riches, qui les écrasent et les méprisent. Mais il est tout aussi légitime et plus nécessaire encore de contester la dictature du grand patronat sur l'économie. C'est le travail de millions d'ouvriers, d'employés, d'ingénieurs, de cheminots, de soignants qui fait tourner toute la société. Il n'y a aucune raison de subir l'arbitraire des capitalistes pour garder son emploi ou gagner de quoi vivre correctement.

La fin de 2018 a montré que les classes populaires étaient capables de se mobiliser, de se retrouver et de revendiquer leur droit à une vie digne. Il faut que 2019 voie la colère et la mobilisation gagner les entreprises. Les travailleurs sont en mesure, par leurs luttes et leurs grèves, de faire reculer les capitalistes. Ils peuvent engager la lutte pour une augmentation générale des salaires, des pensions et des allocations. Ils peuvent imposer les mesures vitales pour l'ensemble du monde du travail et remettre en cause ce système économique qui conduit la société toute entière dans l'impasse.

## Au sommaire

<b>LEUR SOCIÉTÉ</b>		Sans-abri: justice compréhensive... pour les nantis	5	Aéroport de Londres	9
Les vœux de Macron: un programme antiouvrier	3	Droit d'asile: une justice de plus en plus expéditive	8	SNCF: dividendes record et suppressions d'emplois	11
Darmanin: humble devant les puissants	3	Gilets jaunes: condamnations iniques	12	Non à la radiation	11
Affaire Benalla: quand l'homme de main devient encombrant	3	Migrants: après la Méditerranée, la Manche	12	<b>DANS LE MONDE</b>	
Habitat: imposer le droit à un logement digne	4	Rugby: la mort au bout du terrain	12	Congo RDC: changer de président pour que rien ne change	6
Insalubrité et dangerosité	4	<b>ENTREPRISES</b>		Afghanistan: guerre officielle et guerre secrète	6
Hébergement d'urgence: la situation se dégrade	4	Retraites complémentaires plus chères et plus tard	9	Brésil: réaction affichée et attaques à venir	7
Pouvoir d'achat: la prétendue hausse cache mal la baisse	5	Hôpital Privé de l'Est Lyonnais: soigner, c'est du temps et des moyens	9	Tunisie: huit ans plus tard, la même situation révoltante	7
Chômeurs: des sanctions révoltantes	5	Transports urbains de Rennes	9	Portugal: salaire minimum, mini augmentation	7
				Il y a 90 ans: Colombie décembre 1928	8





## Les vœux de Macron : un programme antiouvrier

Les commentateurs politiques ont eu bien du mal à gloser sur les vœux présidentiels du 31 décembre. N'y ayant rien trouvé de nouveau, ni même de consistant, ils ont dû se rabattre qui sur la gestuelle, qui sur le vocabulaire et conclure que la grande innovation résidait dans le fait que Macron a joué du micro debout. Pour eux, visiblement et comme le dit la chanson, cela veut dire beaucoup...

Mais, pour les millions de travailleurs et de familles ouvrières qui ressentent durement les mesures gouvernementales, pour tous ceux qui sont à cinq euros près et que Macron méprise, ses vœux annonçaient de nouveaux mauvais coups. Le président s'est déclaré satisfait des attaques menées jusque-là contre le monde du travail en général et les cheminots en particulier et s'est dit prêt à les poursuivre. Il a promis de s'en prendre cette année aux chômeurs en les « incitant davantage à reprendre le travail ». Le grand patronat continuera donc à avoir le droit de licencier à tour de bras et les travailleurs seront poussés à accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel salaire, n'importe où et pour n'importe quelle durée sous peine de

perdre leur allocation. C'est ce que Macron appelle les « protections du 21<sup>e</sup> siècle ».

Prenant visiblement son auditoire pour un ramassis de demeurés, Macron a expliqué doctement qu'on « ne pouvait pas travailler moins et gagner plus ». Il est pourtant le fondé de pouvoir de la classe capitaliste qui gagne de plus en plus en ne travaillant pas. Il est vrai qu'il faut pour cela contraindre les travailleurs à se serrer la ceinture, quitte à ruiner la société entière. Le président s'y emploie.

Dans la même veine, Macron a dit en substance aux centaines de milliers de manifestants de ces dernières semaines et aux millions de petites gens qui les soutiennent qu'ils crachent dans la bonne soupe que la mère patrie leur offre. Ainsi, les services publics

seraient présents partout où ils sont nécessaires, l'éducation serait gratuite et des services médicaux de qualité seraient à la portée de tous. Cela n'est plus vrai pour la fraction la plus pauvre de la population, et cela empire chaque jour. Macron le sait d'autant mieux que c'est précisément lui, après ses prédécesseurs, qui orchestre les économies sur les services publics. La bonne soupe, car elle existe, est réservée aux possédants.

Macron fait ce pourquoi il est en place : réduire la part des travailleurs pour augmenter celle des capitalistes. Il ne peut pas, contrairement aux attentes de ses donneurs d'ordres et des commentateurs intéressés, faire en sorte que les travailleurs s'en réjouissent ou ne s'en aperçoivent pas, ni même qu'ils y consentent. Il peut, tout au plus, tenter de répéter en guise de vœux les banalités qui enrobent sa liste d'attaques antiouvrières et prier pour que la colère des travailleurs n'explose pas.

Paul Galois

## Darmanin : humble devant les puissants

Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, s'est adressé aux grands patrons dans le *Journal du Dimanche* du 30 décembre.

Il a demandé aux dirigeants des entreprises cotées ou dont l'État est actionnaire de faire preuve du « civisme fiscal » qui « doit aller de pair avec la suppression de l'ISF ».

Autrement dit, le gouvernement vous a fait un cadeau, à vous maintenant de faire un geste en retour, sinon gare !

Darmanin se déclare prêt à « prendre toutes les mesures nécessaires ».

Il n'y a pas là de quoi faire trembler les grands patrons qui, en domiciliant leurs entreprises dans des pays où la fiscalité leur est plus favorable, ne font somme toute que respecter la loi. Celle-ci autorise en effet tout dirigeant français

à avoir sa résidence fiscale dans un pays étranger si le siège social de son activité s'y trouve. D'où le ton implorant de Darmanin qui sait très bien que, pour mettre sa menace à exécution, il faudrait renégocier les conventions fiscales prises avec des dizaines d'États, ce qui prendrait du temps, bien plus de temps en tout cas que ne durera son passage au gouvernement.

M.L.

## Affaire Benalla : un homme de main devenu encombrant

Le feuilleton des aventures d'Alexandre Benalla n'en finit pas, au grand dam de Macron. Après son licenciement par la présidence en juillet, on a su que ses passeports diplomatiques avaient été réclamés, rendus puis redonnés. Mais maintenant Benalla a fait savoir qu'en fait il a gardé des contacts par téléphone avec Macron et son entourage.

Le personnage, devenu encombrant après les révélations sur son comportement de faux policier lors des manifestations du 1<sup>er</sup> mai, a-t-il continué à travailler pour Macron, ce qui expliquerait sa présence au Tchad peu avant le voyage de son patron ? Ou bien exploite-t-il, pour son bénéfice personnel, les liens tissés en Afrique quand il était au service de l'État ? Ou bien encore mène-t-il de front les deux activités, réalisant en sa personne une sorte de partenariat public-privé ? On peut tout imaginer, étant donné l'opacité de la fonction et des services de l'ex-attaché du président.

Il reste que, couvert ou non par les services de l'Élysée, cet agent plus ou moins discret de l'appareil d'État bénéficie de privilèges et d'impunité. Barbouze présidentiel ou homme d'affaires introduit, il est jusqu'à preuve du contraire protégé par la loi du silence qui règne dans ces milieux mi-officiels mi-officieux. Il a fait scandale parce que son tabassage des manifestants

le 1<sup>er</sup> mai s'est déroulé sous l'œil d'une caméra. On le sanctionne en apparence, mais c'est tout en lui laissant carte blanche.

Ce qui pose aujourd'hui un problème à Macron et à son entourage c'est le scandale provoqué, et le fait que Benalla laisse entendre que si on l'ennuie il pourrait parler et provoquer d'autres scandales. Mais c'est en permanence que les agents de la Françafrique, les hommes de main de Foccart ou du fils Mitterrand qu'on surnommait Papa-m'a-dit, ont posé des problèmes à leurs employeurs. De Gaulle en a su quelque chose avec l'affaire Ben Barka.

Que dans les coulisses de l'appareil d'État il existe un certain nombre d'hommes qui agissent dans l'opacité et sans qu'on sache ce qu'ils font et qui les contrôle, l'affaire Benalla ne fait que le confirmer. Ce qui gêne Macron comme tous ceux qui l'ont précédé n'est pas l'existence de cette face obscure, mais le fait que de temps en temps elle se voit.

Vincent Gelas



GILE MICHEL SIPA

## Cercle Léon Trotsky

**L'industrie pharmaceutique soumise à la rapacité des capitalistes**

**Vendredi 18 janvier à 20 h 30**

**Grande salle de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor - Paris 5<sup>ème</sup>  
Métro Maubert-Mutualité**

Participation aux frais : 3 euros

## Habitat: imposer le droit à un logement digne

L'habitat insalubre, loin d'être une spécificité marseillaise, concerne l'ensemble des grandes villes et de leurs banlieues. Il ne se résorbe pas avec le temps, au contraire ! Dans une étude publiée en décembre, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme note que la dégradation progresse plus vite que les efforts pour tenter de le résorber.

L'institut recense 157 300 logements insalubres rien qu'en Île-de-France. L'habitat dégradé se décline en multiples versions, du local sans fenêtre ni aération transformé en logement par des marchands de sommeil au pavillon de banlieue divisé en plusieurs logements minuscules, en passant par le taudis aux peintures au plomb toxiques. Mais il s'agit aussi, et de plus en plus souligné l'étude, de copropriétés d'une cinquantaine d'années, habitées par des propriétaires occupants qui n'ont pas assez de moyens

pour faire face aux charges d'entretien de l'immeuble.

L'habitat indigne est un aspect d'une crise du logement bien plus profonde, qui touche l'ensemble des classes populaires. Elle se traduit à un bout par la spéculation immobilière, les possibilités de défiscalisation dans l'immobilier neuf, de luxe ou de tourisme, et à l'autre par le nombre effarant de personnes mal logées ou sans logement du tout, parmi lesquelles un nombre croissant de travailleurs, dont les revenus ne suffisent même plus à trouver un toit décent.

La lutte contre l'habitat indigne supposerait, outre la prise en charge réelle par les pouvoirs publics des travaux nécessaires dans les copropriétés dégradées, une offre bien plus abondante de logements sociaux correctement construits et abordables. Et pour répondre à l'urgence immédiate, il faudrait que l'État ait la volonté politique de réquisitionner réellement les millions de logements et de bureaux vides, en les mettant aux normes d'habitation.

Au-delà, c'est un plan massif de construction de logements sociaux par l'État lui-même qui serait en mesure de passer outre les lois du marché et d'imposer la construction du million de logements sociaux qui manque dans le pays. Cela coûterait cher ? On pourrait commencer par y verser



Immeuble à Saint-Denis.

les milliards des dispositifs qui exonèrent pratiquement d'impôt les investisseurs dans la pierre, sans parler des milliards d'aides publiques en tout genre aux grands patrons.

Comme toutes les exigences vitales du monde du travail, le droit au logement des classes populaires suppose d'engager la lutte pour faire payer les capitalistes.

**Nadia Cantale**

## Insalubrité et dangerosité

L'effondrement d'immeubles début novembre à Marseille a mis en évidence l'existence de nombreux habitats insalubres et en même temps dangereux. Mais il existe aussi une immense catégorie de logements qui, sans être nécessairement insalubres, sont dangereux en cas d'incendie.

L'accident dans une tour HLM de Bobigny, qui a fait quatre morts et deux blessés graves le 27 décembre, est révélateur de cette situation. Selon toute vraisemblance, c'est une ampoule allumée, malencontreusement tombée sur un matelas, qui a

déclenché l'incendie de l'appartement, occupé par une famille nombreuse.

La mère de famille, paniquée, a fait sortir ses enfants mais n'a pas pensé à fermer la porte palière. Les fumées ont alors envahi les parties communes pendant

que des habitants des étages supérieurs de cette tour, qui compte 18 étages, ont voulu descendre par l'ascenseur, ce qu'il ne faut jamais faire en pareil cas. L'ascenseur s'étant arrêté au niveau de l'appartement en feu, ils ont péri asphyxiés.

La cité HLM en question était aux normes selon les responsables de cet organisme. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Il n'y a jamais eu d'exercice pour faire connaître les bons

comportements en cas d'incendie, comme le fait de fermer les portes et de ne pas utiliser les ascenseurs. Les locataires sont dans l'ignorance des règles de sécurité. Il n'y avait pas non plus de système d'alarme en cas de feu, ni d'arrêt automatique des ascenseurs. Dans le cas de Bobigny, des résidents ont dénoncé le fait que les portes coupe-feu étaient tout le temps cassées et que les bouches d'aération ne fonctionnaient pas.

Une telle situation est monnaie courante dans un nombre immense de cités HLM, et pas seulement. Dans les meilleurs des cas, quand les immeubles sont censés être aux normes, la sécurité n'est cependant presque jamais assurée. D'où, souvent, des conséquences dramatiques quand un accident se produit. Mais l'essentiel pour les bailleurs n'est-il pas que les loyers soient régulièrement payés ?

**André Victor**

## Hébergement d'urgence: la situation se dégrade

Les associations d'aide aux sans-abri ont alerté le 19 décembre les pouvoirs publics sur l'insuffisance dramatique du nombre de places dans les hébergements d'urgence. Cette situation se répète sur l'ensemble du territoire, même si elle est pire dans les grands centres.

Ainsi, à Paris, environ 600 personnes appellent chaque jour le 115 sans obtenir de réponse; parmi elles, il y a 500 familles, dont beaucoup avec des enfants. Ce numéro de téléphone, censé offrir une solution à tout SDF en recherche d'abri pour la nuit, est tellement saturé que, neuf fois sur dix, il n'y a aucune réponse, et quand enfin un interlocuteur est joignable au bout du fil, il n'a rien à proposer. À Lyon, chaque jour, 2 000 personnes ne trouvent aucun hébergement; en Seine-Saint-Denis, 250 familles sont dans le même cas, etc.

« Je ne veux plus d'ici la fin de l'année avoir des hommes et des femmes dans les rues », avait promis Macron après son élection. Des paroles en l'air, bien sûr, quand on sait que les moyens ne suivront pas. Construire des logements sociaux à des prix accessibles aux plus pauvres n'a jamais fait partie des priorités des gouvernements, quelle que soit leur étiquette. Quant à prévoir des structures propres et chauffées en nombre suffisant pour répondre aux besoins de l'urgence, ce n'est pas non plus leur préoccupation.

Certains politiciens ont

cependant fait un petit geste, et surtout beaucoup de cinéma autour, comme l'a fait Darmanin pour les SDF parisiens en mettant à leur disposition 35 places dans son ancien ministère du Logement avant qu'il ne soit rénové. Pour les quelque 3 000 SDF recensés en février dernier, cela ne résout en rien le problème, mais l'essentiel était de tenter de faire parler de lui de façon moins négative.

Même si l'on évoque surtout en hiver le problème des SDF, ceux-ci sont chaque année plus nombreux. Le chômage, qui peut conduire très vite à la pauvreté, ne diminue pas, et il s'y ajoute la presque impossibilité de trouver un logement à un prix accessible quand on a été obligé de quitter le sien. Il suffit alors d'un accident

de la vie, d'un crédit en trop pour basculer dans la détresse.

Seule la réquisition immédiate des logements vacants, en attendant la construction de HLM financièrement accessibles

à tous ceux qui en ont besoin, pourrait mettre fin au scandale de voir, dans un pays riche, des hommes, des femmes et des enfants continuer de dormir sur un coin de trottoir.

**Marianne Lamiral**



## Pouvoir d'achat : la prétendue hausse cache mal la baisse

« Du jamais vu depuis douze ans », répètent en boucle les médias en annonçant les prévisions sur le pouvoir d'achat des ménages pour 2019. Selon l'Insee, celui-ci devrait augmenter de 1,6 %, et peut-être même de 2 % au milieu de l'année.

Un autre institut parle, lui, d'une hausse « ressentie » de 2,4 % ! Que signifie ce jargon ? Habituellement utilisé pour parler de la température, le ressenti ne concerne que sa perception, mais ne la modifie pas. Et puis comment peut-on prévoir une amélioration du pouvoir d'achat alors qu'il n'y a aucune contrainte imposée aux prix à la consommation ni aucune obligation faite aux entreprises d'augmenter les salaires ? Les chiffres lancés ne sont qu'un écran de fumée pour masquer la réalité alors qu'il devient de plus en plus dur de boucler les fins de mois.

Les mesures prises ces derniers mois par le gouvernement et les entreprises auraient des conséquences positives sur le pouvoir d'achat, dit-on, comme si les travailleurs étaient incapables de faire leurs comptes. Or, chacun a pu constater que derrière chaque annonce se cache une entourloupe. La prime exceptionnelle évoquée par le président n'est versée que par une minorité d'entreprises ; la suppression de la hausse de la CSG ne touchera que les retraités vivant seuls et percevant moins de 2 000 euros mensuels ; la prétendue augmentation de 100 euros du smic ne



vaut que pour une partie des salariés qui le touchent, les autres devant se satisfaire d'une revalorisation de 1,54 %, soit moins que l'inflation ; la défiscalisation des heures supplémentaires n'intervient que si l'on en fait, etc. Quant au gel du prix de l'électricité et à la baisse de celui du gaz, ils arrivent après des années de hausse et chacun sait que cela ne durera qu'un temps.

En revanche, si le gouvernement se vante des hausses annoncées, il fait silence sur

la baisse des aides, telles que les APL amputées de 5 euros, sur l'indemnisation du chômage de plus en plus restrictive, les pensions de retraite et les salaires des fonctionnaires bloqués, les médicaments moins ou non remboursés. Autant de ponctions qui frappent les moins bien lotis.

Et les hausses de prix, elles, sont bien réelles. Les dépenses dites contraintes telles que le loyer, l'eau, les transports, qu'ils soient en commun ou individuels, les

cantines scolaires, tout cela ne fait qu'augmenter. La nourriture ne baisse pas de prix, acheter de la viande ou des fruits et légumes, même de saison, nécessite de se priver par ailleurs.

Alors, que Macron et ses soutiens réservent leur leçon sur la prétendue hausse du pouvoir d'achat à leur petit cercle de privilégiés, il leur sera impossible de duper les travailleurs, eux qui affrontent quotidiennement les difficultés financières.

**Marianne Lamiral**

## Chômeurs : des sanctions révoltantes

Sans attendre les vœux de Macron dans lesquels il a réitéré sa volonté de s'en prendre à l'indemnisation du chômage, le gouvernement et le patronat ont poursuivi pendant les fêtes leur travail préparatoire de démolition des droits des travailleurs privés d'emplois.

C'est le gouvernement qui a commencé à porter les coups. Le 31 décembre, en catimini, la ministre du Travail, Pénicaud, a fait paraître au *Journal officiel* un décret qui renforce encore un peu plus le contrôle des chômeurs. C'est d'abord le renforcement des pouvoirs de sanction de Pôle emploi que ce décret rend effectif. L'organisme censé venir en aide aux chômeurs a décidé de généraliser les équipes chargées exclusivement de les contrôler. Les sanctions sont durcies contre les chômeurs qui ne cherchent pas assez activement du travail, comme s'il suffisait de traverser la rue pour en trouver. En dehors des sanctions pour absence à un rendez-vous avec le conseiller Pôle emploi, elles ne seront plus une simple suspension temporaire des indemnités mais une suppression des droits pour une durée d'un, deux ou quatre mois, réduisant d'autant la durée d'indemnisation.

Pendant la trêve des confiseurs les prétendues négociations entre le patronat et les syndicats ont

continué sur la future nouvelle convention d'indemnisation des chômeurs. Le gouvernement avait fixé par avance l'ampleur des attaques, exigeant une baisse du budget atteignant de 1 à 1,3 milliard d'euros par an. Mais le patronat va encore plus loin dans ses propositions, les représentants du Medef voulant faire 1,9 milliard d'économie par an.

Leur façon de négocier avec les syndicats consiste à ne leur laisser que le choix entre les attaques à mettre en place contre les chômeurs. Ainsi, pour priver d'indemnités ceux qui arrivent tout juste à y avoir droit, la période prise en compte pour arriver au minimum exigé de quatre mois travaillés serait réduite. De même, les indemnités de ceux qui enchaînent contrats courts et périodes de chômage pourraient être réduites par la mise en place d'une moyenne de jours indemnisés par mois. Le nombre de ceux-ci serait ainsi ramené au nombre mensuel moyen de jours travaillés pendant la période prise en compte. Quant à ceux ayant travaillé

depuis des années avant de se retrouver au chômage, le nombre de jours indemnisés serait lissé à trente par mois, ce qui leur ferait perdre cinq jours d'indemnisation par an. Toutes ces

propositions reviennent à faire payer aux chômeurs la destruction des emplois par le patronat et l'État, et leur précarité croissante.

Le patronat et le gouvernement se passent ainsi le

relais pour réduire l'indemnisation des salariés ayant perdu leur travail et les obliger à accepter n'importe quel emploi.

**Gilles Boti**

## Sans-abri : justice compréhensive... pour les nantis

Le tribunal administratif de Paris a annulé vendredi 28 décembre le permis de construire d'un centre d'hébergement pour sans-abri à la lisière du Bois de Boulogne.

Ce centre temporaire, destiné à rester ouvert jusqu'en novembre 2019, a concentré sur lui toute la haine d'une fraction de la bourgeoisie du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, qui y a vu une atteinte directe à sa tranquillité et à son entre-soi.

En 2016, une réunion d'information de la mairie de Paris, à l'initiative du projet, avait dû être interrompue et évacuée, tant les injures fusaient. À deux reprises, des tentatives d'incendie ont visé ce centre. Pourtant, en deux ans, cet espace qui abrite 200 résidents dans des préfabriqués en bois, géré par l'association Aurore, s'est parfaitement intégré au voisinage au point que nombre de riverains en ont oublié jusqu'à l'existence.

Mais pour autant, certains habitants n'ont pas

désarmé. Sous couvert de défendre l'environnement, la Coordination pour la sauvegarde du bois de Boulogne a porté l'affaire en justice. Elle prétend hypocritement ne pas refuser d'accueillir les sans-abri mais se félicite du résultat de ce dernier

jugement.

Heureusement, les résidents ne peuvent pas être expulsés pendant la période hivernale et la mairie de Paris a décidé de se pourvoir en cassation pour permettre au centre de demeurer jusqu'en novembre 2019. Mais ces juges ont fait une belle démonstration de leur compréhension pour les bourgeois du 16<sup>e</sup>!

**Aline Urbain**



Le premier centre à la lisière du bois de Boulogne.

## Congo RDC : changer de président pour que rien ne change

Les élections présidentielles en République démocratique du Congo qui se sont déroulées dimanche 30 décembre auraient dû avoir lieu deux ans plus tôt. Le dictateur Joseph Kabila avait alors réussi à les repousser, réprimant sauvagement les manifestations qui réclamaient son départ.

Ce report n'a pas permis à Kabila de briguer un troisième mandat, ce que craignait alors la population, mais lui a laissé le temps d'organiser sa succession. De leur côté les grandes puissances ont œuvré pour qu'il passe la main, craignant que la haine accumulée contre son régime ne déborde dans la rue et n'aboutisse à un embrasement généralisé du pays, compromettant le pillage des ressources minières par les multinationales.

C'est en effet de RDC que provient une grande partie des matériaux utilisés par l'industrie moderne pour produire ordinateurs, téléphones portables ou batteries automobiles. On y trouve à profusion tous les minerais, ainsi que les diamants. La richesse de son sous-sol, qui a fait qualifier le Congo de « miracle géologique », n'a jamais profité à la population. Aujourd'hui, sept trusts minéraliers monopolisent 85% de la

production de cuivre, de cobalt et d'or du pays. Ces géants mondiaux du secteur, comme Rangold, Glencore, AngloGold Ashanti, ne versent à la RDC qu'une part dérisoire de leurs revenus, des sommes qui de toute façon n'atteignent jamais la population. Le clan au pouvoir en confisque la totalité, édifiant ainsi des fortunes fabuleuses au regard de la misère dans laquelle vivent les Congolais. La famille Kabila s'est ainsi approprié 120 permis d'exploitation dans les mines pour les rétrocéder moyennant finance aux multinationales. Elle contrôle par ailleurs 70 des principales compagnies congolaises dans tous les secteurs, de l'hôtellerie aux compagnies aériennes.

À côté des fortunes confisquées par le clan présidentiel, la population vit dans la pire misère. À Kinshasa, l'immense capitale, des hordes d'enfants des rues cherchent à longueur de journée de quoi



Manifestation pour la tenue des élections en janvier 2018.

se nourrir et s'abriter. Dans les bidonvilles qui ne cessent de s'étendre, il n'y a ni eau potable ni système d'hygiène minimum, et les maladies y font des ravages. C'est pourtant là que se réfugient les arrivants de provinces où le dénuement est encore pire et où règne l'insécurité. Dans le Nord-Kivu, la population craint autant les groupes armés que l'épidémie d'Ebola qui se développe à nouveau, les équipes sanitaires ne pouvant accéder aux zones à risque.

Ces élections présidentielles se résument donc à savoir quel clan pourra piller le pays. Les Kabila tiennent la place depuis 1997. Joseph Kabila a succédé à son père, Laurent Désiré, qui avait

renversé le dictateur Mobutu en place depuis l'indépendance. Il a choisi comme dauphin dans ces élections son ancien ministre de l'Intérieur, Ramazani Shadari, le responsable des tueries de décembre 2016. L'opposition, elle, n'est pas parvenue à se mettre d'accord sur un candidat unique malgré la pression des grandes puissances. Sous couvert d'une fondation, celles-ci en avaient réuni dans un hôtel de Genève les principaux leaders qui s'y étaient partagé les ministères et les postes lucratifs et mis d'accord sur un candidat. Mais dès le lendemain, l'accord volait en éclat.

Deux candidats principaux étaient donc opposés à Shadari. L'un était Martin

Fayulu, soutenu par le richissime ancien gouverneur de la province minière du Katanga Moïse Katumbi et par Jean-Pierre Bemba, commanditaire d'horribles tueries dans la Centrafrique voisine. L'autre était Felix Tshisekedi qui portait lui aussi les couleurs de l'opposition. Il était soutenu, en échange de la promesse du poste de Premier ministre, par Vital Kamerhe, qui fut président de l'Assemblée nationale sous Kabila.

Le pedigree de tous ces candidats et de leurs soutiens suffit à prouver que le résultat des élections, quel qu'il soit, ne remettra pas en cause le pillage du pays par les multinationales.

**Daniel Mescla**

## Afghanistan : guerre officielle et guerre secrète

Alors que des diplomates américains discutent discrètement avec les talibans et que les États-Unis cherchent les moyens de réduire le nombre de leurs soldats en Afghanistan, la sale guerre imposée au peuple afghan ne semble pas près de prendre fin.

C'est en 2001 que les États-Unis ont envoyé leur armée dans ce pays d'Asie centrale pour renverser le pouvoir des talibans et le remplacer par un régime à leur convenance. Ils ont entraîné une

douzaine d'autres pays occidentaux dans leur sillage, dont la France jusqu'en 2014.

Mais dix-huit ans après l'invasion de l'Afghanistan, les talibans sont toujours présents dans de nombreuses

régions du pays et le régime afghan soutenu par les États-Unis ne contrôle même pas toujours les abords de la capitale Kaboul. C'est un enlèvement militaire et une impasse politique.

Il reste environ 8000 soldats américains dans le pays après qu'il y en a eu jusqu'à 100 000. Mais la présence américaine ne se limite pas à ces soldats. Les avions américains ont déversé 3 000 bombes sur le pays au cours du seul premier semestre 2018. Des mercenaires sont payés pour essayer d'assurer la sécurité des politiciens afghans alliés des États-Unis.

Mais c'est surtout le rôle des services secrets, avec la CIA, qui est amené à croître si la présence officielle de l'armée américaine diminue. La CIA est un acteur de cette guerre depuis son origine, et même avant puisque c'est elle qui avait financé dès les années 1980 des groupes islamistes pour organiser la guérilla contre les troupes soviétiques. Ainsi Ben Laden avait été armé par la CIA, qui

avait aussi aidé les talibans de concert avec les services secrets pakistanais.

Ben Laden et les talibans sont devenus depuis des ennemis des États-Unis. Mais la CIA continue de financer, organiser, former et commander des troupes spéciales afghanes qui font régner la terreur dans les campagnes.

Ainsi, dans la région de Khost, frontalière du Pakistan, la CIA entretient une force de plusieurs milliers d'hommes, payés trois fois plus que les soldats réguliers afghans et qui forment de véritables escadrons de la mort. Selon une enquête du journal américain *New York Times*, cette armée parallèle a comme spécialité de fondre sur des villages la nuit et de tuer tous ceux qu'elle considère comme suspects.

Un de ces raids a conduit à la mort de deux frères que les autorités locales avaient pourtant autorisés à irriguer leurs champs la nuit. Un autre a fait douze victimes lorsque les tueurs ont envahi la mauvaise maison dans un village où ils recherchaient

des talibans.

Les familles des victimes ne peuvent pas porter plainte car même les autorités afghanes n'ont aucune prise sur ces actions nocturnes. Elles se plaignent pourtant que de tels crimes de guerre poussent les villageois dans les bras des talibans et les renforcent. Quant aux autorités militaires américaines de Kaboul, occupées à couvrir leurs propres bavures lors des bombardements aériens, elles font semblant d'ignorer ce que la CIA fait dans les provinces en guerre.

Le nombre de civils victimes de cette guerre n'a cessé d'augmenter depuis dix ans. Au premier semestre 2018, ils ont été près de 1 700.

Les dirigeants américains aimeraient clore officiellement la guerre d'Afghanistan, la plus longue qu'ait menée leur pays à ce jour. Mais la population afghane continuera à en payer le prix en subissant les coups tordus de la CIA.

**Lucien Déroit**



Attaque contre un camp de la CIA à Khost.

## Brésil : réaction affichée et attaques à venir

**Le 1<sup>er</sup> janvier, Bolsonaro a été intronisé président du Brésil, et l'on peut s'attendre à un gouvernement dont le caractère réactionnaire sera affirmé et assumé. Même si celui auquel il succède l'était déjà passablement.**

Sur vingt-deux ministres du nouveau gouvernement, sept sont des militaires, à la retraite il est vrai. C'est davantage qu'au lendemain du coup d'État militaire de 1964. Affront calculé, le gouvernement ne comprend aucun Noir, et deux femmes seulement. Quant à celle qui est chargée des Droits de l'homme, des femmes et de la famille, c'est une pasteure mystique et antiavortement.

Tout au long de la campagne électorale, et dans les deux mois qui ont suivi, Bolsonaro a répété qu'il voulait armer les honnêtes gens, baisser les impôts, lutter contre la corruption, contre les Indiens, contre les paysans sans terre, contre la gauche et le communisme dans les écoles et dans la société. Pour complaire à la bourgeoisie, il a pris comme ministre de l'Économie Paulo Guedes, un banquier qui

veut privatiser à tour de bras et laisser toute liberté aux patrons. À la Justice, il a mis Sergio Moro, le juge de Curitiba qui a emprisonné Lula et mené les enquêtes contre le Parti des travailleurs. On sait qu'il aura l'appui du lobby des armes, des Églises évangélistes et du secteur de l'agrobusiness. Mais cela ne lui donne ni programme politique précis ni majorité pour l'appliquer.

Le parti de Bolsonaro, le PSL, ne dispose que de 52 députés sur 513, quatre de moins que le PT. Il lui faudra donc trouver des alliés, et les récompenser, avec corruption à l'appui. Ces alliés ne formeront certainement pas un front uni, pas plus que ses ministres, les uns étant partisans et les autres ennemis de l'intervention de l'État dans l'économie, des privatisations, de la soumission aux États-Unis, de la réforme des



Manifestants anti-Bolsonaro avant son éléction : "L'armée brésilienne n'a pas sauvé Haïti du choléra. Bolsonaro ment !"

retraites, etc. Au cours de la campagne, Bolsonaro a dit tout et son contraire. Mais une fois au gouvernement, il lui sera plus difficile de faire de même.

Ainsi Bolsonaro s'est affiché comme l'ami d'Israël, il a annoncé qu'il fixerait à Jérusalem l'ambassade brésilienne et Netanyahu était présent à son investiture. Mais cela inquiète déjà ses soutiens du lobby des producteurs de viande de bœuf et de poulet, qui ont pour marché

principal les pays musulmans du Moyen-Orient.

À n'en pas douter, Bolsonaro mènera une politique réactionnaire, dans la continuité de celle de Temer ces deux dernières années, mais aussi avec bien des points communs avec celle menée par Dilma Rousseff et Lula avant lui. Son action aura à tenir compte de ses alliés, de la situation économique du pays, des exigences de la bourgeoisie nationale et impérialiste. Mais ce ne sont

certainement pas ceux-là, en tout cas, qui s'opposeront aux attaques qu'il prépare contre la classe ouvrière.

Ainsi la réforme des retraites que Bolsonaro annonce pour bientôt serait une attaque en règle contre les travailleurs, qu'en fait ses prédécesseurs Dilma Rousseff et Temer ont préparée sans la proposer au vote. Mais s'il l'entreprend, il n'est pas dit que le nouveau président emporte l'épreuve de force.

Vincent Gelas

## Tunisie : huit ans plus tard, la même situation révoltante

**En Tunisie, dans la nuit du 24 au 25 décembre presque huit ans jour pour jour après le suicide par le feu du marchand ambulant Mohamed Bouazizi, à Sidi Bouzid, un autre trentenaire s'est immolé à Kasserine.**

Dans un message vidéo, le journaliste et chômeur Abdel Razzak Zorghi a fait part juste avant son suicide de son insupportable sentiment d'injustice, partagé par la majorité des jeunes de sa région, le gouvernorat de Kasserine. Sans salaire depuis des mois, il a ainsi témoigné qu'il avait « pendant huit ans tenté de trouver un travail [...] Quand on descend dans la rue, pour demander du travail, on nous répond "terrorisme" [...] Vous oubliez les chômeurs et vous engagez ceux qui ont des ressources et de l'argent. Il y a des gens qui n'ont rien. Il y a des régions marginalisées et affamées ».

Dans cette région frontalière de l'Algérie, une des plus pauvres du pays, le taux de chômage atteint officiellement 25 ou 30%. Les rares emplois sont attribués au piston, aux fils et filles d'officiels et de cadres de l'administration ou des entreprises étatiques. Malgré l'obligation scolaire, nombre d'adolescents quittent l'école pour travailler aux champs, couper l'alfa avec les parents. Aides et services sociaux sont rares et

« l'économie de la frontière », incluant trafic et contrebande de médicaments (moins chers en Algérie), carburant et produits de première nécessité, constitue souvent la principale ressource.

Les raisons profondes qui ont motivé la révolte de janvier 2011 sont toujours là, malgré le départ du dictateur Ben Ali : la disparité entre la région côtière et les gouvernorats de l'ouest, ainsi que la banlieue pauvre de Tunis, signifiant chômage endémique et misère pour la population. Beaucoup ont le sentiment que leur situation s'est même détériorée depuis quelques années, les manifestations et les affrontements récurrents avec la police en témoignent. Un récent rapport de la Cour des comptes conclut lui-même à « une mauvaise utilisation des ressources publiques, une baisse des prestations et une mauvaise gouvernance », insistant sur ce que chacun sait, la corruption dans divers secteurs publics et le favoritisme dans le recrutement. Même le Premier ministre Youssef Chahed a jugé utile de déclarer « qu'entre la corruption

et la Tunisie, [il a] choisi la Tunisie ».

L'indifférence du président Essebsi et du gouvernement, la persistance de politiciens bénalistes dans les allées du pouvoir, l'inflation en hausse et la baisse du dinar, les pénuries, d'eau, de lait, de médicaments, bien des aspects de la vie de la population pauvre poussent les jeunes à la révolte mais aussi les travailleurs à la grève pour des hausses de salaire. Une journée de grève générale dans la fonction publique est d'ailleurs programmée courant janvier.

Viviane Lafont



Manifestant à Kasserine.

## Portugal : salaire minimum, mini augmentation

Au Portugal, le salaire minimum est passé de 580 à 600 euros brut au 1<sup>er</sup> janvier, comme annoncé par le gouvernement. La confédération patronale CIP, qui avait laissé entendre en juin qu'il y aurait une bonne surprise, n'a rien proposé de plus. Mais toute une partie de la presse française a parlé d'un smic à 700 euros. Cela aurait sans doute bien fait plaisir aux plus de 750 000 Portugais payés au

salaire minimum, mais ce n'est qu'un bobard.

Le minimum est bien de 600 euros brut. Mais, dans la plupart des entreprises, le patron paie une prime de vacances en juin et une prime de fin d'année en novembre, qui constituent grosso modo deux mois supplémentaires. Et c'est en ramenant à douze ces presque quatorze mois de salaire que ces calculateurs obtiennent 700 euros par mois.

Mais c'est là confondre salaire et primes. Ce n'est pourtant pas la même chose : une prime peut à tout moment être retirée, bien plus facilement qu'un salaire. D'ailleurs les travailleurs portugais l'ont bien vu, lorsqu'en octobre 2011 le gouvernement de Passos Coelho a supprimé les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> mois aux fonctionnaires et aux retraités touchant plus de 1 000 euros par mois.

V.G.

## Droit d'asile : une justice de plus en plus expéditive

**Les avocats du barreau de Lyon se sont opposés à la mise en place des vidéo-audiences destinées à juger les déboutés du droit d'asile par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra).**

Auparavant, les migrants déboutés du droit d'asile devaient se rendre à Montreuil où siège la Cour nationale du droit d'asile (la CNDA). Cette cour, qui a traité 58 581 dossiers en 2017, a accordé l'asile à 8 006 d'entre eux, soit 16,8 % des demandeurs. C'est peu, certes, mais inestimable pour les intéressés. Et cette juridiction est la première

en France en nombre de jugements rendus.

Or, la loi asile et immigration, adoptée le 1<sup>er</sup> août 2018, prévoit de réduire d'un mois à quinze jours les délais de recours pour les demandeurs d'asile et l'État exige encore plus d'efficacité de cette cour de justice déjà complètement engorgée. Sous prétexte d'éviter au demandeur un déplacement

à Montreuil, le ministère de la Justice a décidé la mise en place de ces vidéo-audiences, d'abord à Lyon à titre d'expérimentation.

L'objectif est bien sûr d'accélérer ainsi les procédures d'appel, en évitant au maximum de prendre en compte les intérêts des demandeurs, qui n'ont déjà plus que quinze jours, au lieu d'un mois précédemment, pour trouver un avocat et préparer leur défense.

La vidéo-audience concentre aujourd'hui la colère des avocats. Comme le

dénonce de son côté Marie-Noëlle Fréry, avocate spécialiste du droit des étrangers au barreau de Lyon : « Cette réforme des audiences met littéralement un écran entre le juge et le réfugié. C'est une perte d'humanité, elle porte une sérieuse atteinte au droit de la défense. » Elle ajoute : « Des demandeurs d'asile qui ont subi des traumatismes ont du mal à s'exprimer, alors vous imaginez devant une caméra ? »

Les avocats bien conscients qu'un déplacement à Montreuil est

aussi un problème pour les demandeurs d'asile proposent des « audiences foraines », c'est-à-dire que les magistrats spécialisés se déplacent dans les régions. Cette proposition n'a bizarrement reçu à ce jour aucune réponse. En attendant, le gouvernement voudrait continuer de mettre en place ces vidéo-audiences qui sont un des moyens de nier dans les faits ce même droit d'asile qu'il proclame solennellement dans les discours.

**Aline Urbain**

## Il y a 90 ans : Colombie décembre 1928, le massacre des travailleurs des bananeraies

**La Chiquita est une compagnie nord-américaine qui produit et commercialise des bananes récoltées dans plusieurs pays d'Amérique latine. Avant 1989, elle s'appelait United Fruit et son histoire est riche en méfaits divers depuis l'exploitation à bas prix du travail de salariés jusqu'à leur massacre lorsque ceux-ci revendiquent leur droit à une vie plus digne. Ce fut le cas le 6 décembre 1928, en Colombie, quand des grévistes furent massacrés par l'armée colombienne, à la botte de United Fruit.**

Le « massacre des bananeraies », appelé aussi massacre de Santa Marta, a eu lieu dans la ville de Ciénaga, au nord de la Colombie. La compagnie américaine y exploite alors 25 000 travailleurs, dont 5 000 directement et 20 000 sous-traitants. Ces travailleurs se répartissent entre les bananeraies et la gestion des voies ferrées et des ports car tout, ou presque, appartient à United Fruit. Les travailleurs sont rémunérés en partie en bons d'achat, les « vales », utilisables uniquement dans des magasins de United Fruit, qui vend cher des produits importés des États-Unis par les

mêmes bateaux exportant les bananes.

Ces années 1920 sont des années de grande combativité ouvrière. Des syndicats sont formés, ainsi qu'une coopérative ouvrière qui tente de concurrencer les magasins de United Fruit. Un Parti socialiste révolutionnaire se développe aussi qui, en 1930, va devenir le Parti communiste. Mais en avril 1928, le gouvernement conservateur, aux ordres de United Fruit, frappe. Plusieurs responsables syndicaux sont arrêtés. Le gouvernement de Miguel Abadía Méndez promulgue une loi qui rend illégales les revendications des travailleurs. Il



Travailleurs de la banane vers 1906.

y gagne le surnom de « marionnette du capitalisme américain ».

Le 28 octobre, les travailleurs répliquent en adressant à United Fruit leurs revendications : augmentation des salaires, amélioration des conditions de travail, reconnaissance des droits syndicaux, fin des bons d'achat et fermeture des magasins de United Fruit. Les travailleurs ont le soutien des commerçants étranglés par le monopole de United Fruit.

Le 12 novembre, la grève commence. 12 000 travailleurs y participent. Les commerçants alimentent les grévistes. Le gouvernement et l'Église catholique veulent n'y voir que la « subversion bolchévique ». Le 13 novembre, une armée, commandée par le général Carlos Cortés Vargas, prend position. Le 5 décembre, 4 000 travailleurs se regroupent à la gare de Ciénaga. Le gouvernement déclare l'état d'urgence et donne pleins pouvoirs au général. La nuit suivante, la troupe tire sur les

travailleurs dans la gare. Deux dirigeants de la grève, Bernardino Guerrero et Erasmo Coronel, sont parmi les tués. Dans son roman *Cent ans de solitude*, Gabriel García Márquez rapporte que des trains emportent les corps des ouvriers tués vers la mer pour les y jeter... Selon le général, il n'y a que neuf morts, mais l'ambassadeur des États-Unis reprend le chiffre de United Fruit : mille morts !

La répression met alors fin à la grève et United Fruit pousse son avantage en imposant une forte réduction des salaires. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Le 18 juillet 1929, Jorge Eliécer Gaitán, dirigeant du Parti libéral qui tente alors de capter le mécontentement ouvrier, se rend sur place. Il rencontre une centaine de personnes, ouvriers ou habitants, photographie les cadavres laissés sans sépulture et constate à Ciénaga les dégâts causés par l'armée mais qu'elle a attribués aux grévistes. À son retour à Bogotá, il dénonce le massacre,

le gouvernement et l'armée. Cela déclenche un débat qui conduit à la libération de grévistes emprisonnés et à une reconnaissance des veuves et des orphelins des ouvriers assassinés. Gaitán y gagne une réputation de défenseur des travailleurs.

Plus tard, pendant la campagne présidentielle de 1948, le même Gaitán allait être assassiné par des tueurs au service des possédants. Ce fut le début d'une longue période de guerre civile, restée dans l'histoire du pays comme l'époque de « la Violence ». Pour les possédants, la manière la plus simple de régler les problèmes était d'éliminer les travailleurs combattifs ; une politique que les multinationales n'ont jamais cessé de pratiquer dans ce pays contre les militants ouvriers. Cela s'appelle en Colombie « l'assassinat sélectif ». Entre 1991 et 2007, 2 400 syndicalistes y ont laissé la vie, soit 150 par an.

**Jacques Fontenoy**



Jorge Gaitán lors d'un meeting.



## Retraites complémentaires : plus chères et plus tard

À partir du 1<sup>er</sup> janvier, les règles de cotisation aux organismes de retraite complémentaire changent en défaveur des salariés. La mesure la plus défavorable est l'instauration d'une décote pour ceux qui prennent leur retraite à l'âge légal de 62 ans.

Le patronat et les confédérations syndicales CFDT, CFTC et CGC s'étaient entendus en 2015 pour fusionner les organismes Agirc, pour les cadres, et Arrco, caisse de retraite complémentaire pour tous les salariés du privé; il s'agissait de les «sauver» car leurs assises financières sont régulièrement ébranlées par le chômage et la liberté laissée aux entreprises de licencier à leur guise, donc de diminuer le nombre de cotisants. Cet accord ne visait pas les responsables de cette situation, mais les salariés du privé qui voient leurs cotisations augmenter cette année d'environ 2 euros par mois pour un salaire autour de 1 800 euros.

Le pire est le sort des salariés nés à partir de 1957. Ils ont le droit de prendre leur retraite à l'âge légal de 62 ans mais, s'ils le font, ils subiront pendant trois ans une décote de 10% sur leur retraite complémentaire! Or, celle-ci représente en moyenne environ un tiers de la retraite globale.

C'est donc une attaque directe contre les nouveaux retraités qui subissent un coup de rabot sur leur pension, à moins qu'ils ne retardent leur départ à la retraite jusqu'à 63 ans ou plus. Ce tour de passe-passe permet au patronat et au gouvernement de repousser dans les faits l'âge réel de départ en retraite.

En 2010, l'âge légal de la retraite avait été repoussé à 62 ans par Sarkozy, président de droite. Puis Hollande, président de gauche, avait en 2015 parrainé l'accord qui s'applique aujourd'hui, déclarant à l'époque hypocritement qu'il ne s'agissait pas d'un «report de l'âge légal de la retraite, qui est toujours de 62 ans» mais d'«une liberté donnée aux salariés» de se crever au boulot une année de plus.

À présent, dans la continuité de cette politique antiouvrière, c'est sous Macron que cette «réforme» est mise en œuvre...

**Lucien Déroit**



## Hôpital Privé de l'Est Lyonnais : soigner, c'est du temps et des moyens!

À l'Hôpital Privé de l'Est Lyonnais (HPEL) à Saint-Priest, racheté par le groupe Ramsay, une bonne partie du personnel a fait grève du 17 au 21 décembre pour les horaires, les effectifs, les congés, et surtout les salaires qui sont les plus bas du groupe dans la région.

Ramsay se vante d'être le premier groupe de cliniques et d'hôpitaux privés français, il a racheté l'HPEL en 2017 et le groupe Capio en 2018. En juin 2017, le chiffre d'affaires était de plus de 2,2 milliards d'euros, avec un bénéfice net de 57 millions d'euros. Mais Ramsay préfère arroser les actionnaires plutôt que d'augmenter les salaires et d'embaucher.

Pour les aides-soignants, les salaires de base sont en dessous du smic, compensés par un complément.

Quant aux infirmières, elles commencent à seulement 1 400 euros par mois.

L'amplitude horaire devrait passer de 12 heures à 12h30 en janvier, alors que le personnel est déjà à bout. Des démissions ne sont pas remplacées et la charge de travail s'alourdit. C'est un ras-le-bol contre l'ensemble de ces conditions de travail qui a amené à la grève.

L'ambiance et la détermination des grévistes sont restées très fortes pendant toute la semaine. Le piquet de grève a rassemblé

50 personnes, qui reprenaient des slogans en musique et en dansant, en direction du bureau du directeur. Le moral et la solidarité entre elles sont toujours restés très forts, malgré l'attitude hautaine et menaçante de celui-ci. Des médecins ont publiquement affiché leur soutien, versant à la caisse de grève et passant voir les grévistes avec des victuailles.

Ceux-ci ont finalement décidé de reprendre le travail, en ayant obtenu une prime annuelle de 300 euros et une prime mensuelle de 39 euros net. Ils sont fiers d'avoir agi et redressé la tête ensemble, et de s'être découverts pendant cette semaine de lutte.

**Correspondant LO**

## Aéroport de Londres : veni, vidi, Vinci

Le groupe Vinci vient d'acheter pour 3,2 milliards d'euros l'aéroport de Gatwick, le deuxième aéroport de Londres. Un prix jugé «très raisonnable», selon un dirigeant de la firme.

Vinci est surtout connu des automobilistes pour ses autoroutes et les péages qui vont avec. C'est en effet la plus importante des sociétés d'autoroutes à péage de France, avec plus de 4 000 kilomètres de réseau. Cela lui rapporte des fortunes, ce que même la Cour des comptes a dénoncé, sans que l'État y voie quoi que ce soit à redire.

Mais Vinci n'est pas que cela. Le groupe investit et ramasse des profits dans de nombreux domaines : il possède ou contrôle 46 aéroports

dans le monde, s'occupe de bâtiments et travaux publics, gère des partenariats public-privé, comme la ligne TGV Tours-Bordeaux, etc.

En tout, ce sont plus de 40 milliards de chiffre d'affaires, près de 200 000 salariés dans 116 pays, et un bénéfice déclaré de 2,74 milliards d'euros en 2017. Lorsque l'on part des revenus confortables procurés par des autoroutes cédées à prix d'ami par l'État, cela ouvre des perspectives.

**André Victor**

## Transports urbains – Rennes : la colère gronde

La dégradation des services de bus de Rennes Métropole, assurés par Kéolis, filiale du groupe SNCF, suscite le mécontentement des usagers et du personnel.

Tous les jours aux heures de pointe, les usagers doivent attendre leur bus bien plus longtemps que prévu, et lorsqu'il arrive, il n'est pas rare de ne pouvoir y monter tant il est déjà bondé, au point que parfois il ne fait pas halte à l'arrêt. Dans ces conditions, les tensions entre voyageurs et les altercations avec les conducteurs se multiplient. S'y ajoutent, pour les chauffeurs, les pressions de l'encadrement qui exige d'eux que les bus respectent le cadencement prévu alors qu'il est souvent impossible de le faire.

Depuis la mi-novembre, les conducteurs protestent contre ces conditions

indignes de transport et de travail. Les syndicats les ont appelés à se retrouver régulièrement en assemblée et plus de la moitié des 650 conducteurs se sont joints à cette mobilisation, sous forme de débrayages programmés aux heures de pointe, les mardis, jeudis et samedis. La direction de Kéolis fait des économies à tout crin sur les effectifs. Le manque de conducteurs, au moins 60, est d'autant plus criant qu'en plus d'avoir des conditions de travail dégradées, ceux-ci se voient ainsi refuser leurs demandes de congés.

Rennes Métropole, propriétaire des bus, est tout

autant responsable de ce manque de moyens. Par rapport à la programmation, c'est chaque jour vingt tournées qui ne sont pas tenues, faute de matériel roulant en quantité suffisante, ce qui explique aussi les bus supprimés et la surcharge de ceux qui circulent.

Pour l'instant, la direction de Kéolis et les responsables de Rennes Métropole choisissent de faire le dos rond, expliquant à tous, et dans la presse locale, qu'il suffit d'être patient, que des conducteurs vont être formés dans les mois qui viennent, qu'il va y avoir des bus supplémentaires, etc.

Mais la patience, tant chez les usagers que chez les travailleurs de Kéolis, a ses limites...

**Correspondant LO**

## PSA - Vesoul : propagande et arnaque patronale

La direction de l'usine PSA de Vesoul a annoncé comme une bonne nouvelle aux syndicats représentés au CSE (le comité social et économique, l'ancien comité d'établissement), un investissement de 20 millions d'euros sur trois ans.

Mais à y regarder de plus près, pour les travailleurs il n'y a rien. Ils ont dû concéder une augmentation du temps de travail, passé de 35 heures à 37 heures et 45 minutes, payées 36 heures.

La direction se félicite des trente embauches ces trois derniers mois, qui ne sont en réalité que des passages d'intérimaires en CDI. Elles ne compensent même pas les licenciements survenus en 2018, sans parler du non-remplacement des départs en retraite.

Cette année il y a eu

200 suppressions de postes sur le site de Vesoul.

Les 20 millions présentés comme des investissements ne sont en réalité que des financements normaux et prévus pour être consacrés à la réorganisation de l'activité picking, la préparation des commandes. Celle-ci va être compactée sur un seul bâtiment au lieu de deux. Cela créera des gains de productivité profitables, avec à la clé des postes supprimés.

La direction annonce aussi des embauches pour produire des pièces pour les véhicules électriques

fabriqués à Sochaux, sans préciser la date. Ces embauches ne seront pas en CDI, la direction ne prévoyant que 25 embauches en CDI sur 2019 et 2020. Cette annonce n'est pas une nouveauté, les robots sont déjà là, et cela n'a rien à voir avec l'accord sur la fin des 35 heures, qui a été signé par les syndicats sauf la CGT.

La presse locale a largement relayé la propagande de PSA, ce qui n'empêche pas que, pour les travailleurs de Vesoul, les 26, 27 et 28 décembre seront chômés pour mieux gérer les stocks.

Autant dire que les travailleurs vont devoir se défendre car les attaques vont continuer en 2019.

Correspondant LO

## Cristallerie Arc : ouvriers et gilets jaunes ensemble



Le 24 décembre, à l'appel des syndicats SUD et FO, près de 200 travailleurs de la cristallerie Arc avaient déjà manifesté leur colère contre les conditions de travail qui se dégradent, les salaires très bas, pour le paiement d'une prime de fin d'année et pour que les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier travaillés soient payés double. Ce jour-là, ils avaient été rejoints par quelques gilets jaunes.

Le 31 décembre, c'est à une cinquantaine que les

gilets jaunes ont retrouvé une centaine de travailleurs de l'usine Arc, dans le Pas-de-Calais, à nouveau rassemblés pour faire savoir aux patrons qu'ils réclamaient leur dû et qu'ils n'étaient pas prêts à accepter de nouveaux sacrifices.

Le 10 janvier, un comité d'entreprise extraordinaire est en effet prévu et la direction a laissé volontairement filtrer des informations sur de nouvelles attaques: perte de jours de

RTT, modification des horaires des ouvriers postés avec une éventuelle suppression de la 5<sup>e</sup> équipe. Or, il y a quelques années, des travailleurs avaient fait grève pour la création de cette 5<sup>e</sup> équipe.

Les deux syndicats ont donné rendez-vous aux ouvriers pour une assemblée générale devant l'usine, à l'issue de ce CE extraordinaire, pour informer et décider.

Correspondant LO

## SKTB Aluminium - Gorcy : licenciements inacceptables

Vingt-trois licenciements viennent d'être annoncés sur les 63 salariés de l'usine SKTB de Gorcy, près de Longwy, dans le cadre d'un plan de sauvegarde (saccage serait plus approprié) de l'emploi validé par la direction du travail et de l'emploi. La majorité des salariés concernés devraient recevoir leur lettre début janvier.

Depuis mai, cette entreprise est en redressement

judiciaire, une procédure qui court jusqu'en mai 2019. Mais cette nouvelle, tombée entre Noël et le Nouvel An, est un vrai coup de massue pour les salariés qui, même si l'entreprise est en difficulté, ne s'y attendaient pas.

La direction met en cause la baisse des commandes liée à la chute de la demande de moteurs diesel. Mais les industriels de l'automobile, PSA, Renault

et les autres, ont fait fortune avec le diesel. Ils continuent avec l'essence et l'État leur apporte des aides avec la motorisation électrique.

Alors les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter d'être sacrifiés. Les constructeurs ont des milliards de profits. Cet argent doit servir à maintenir les emplois de tous les salariés du secteur.

Correspondant LO



REGIS DUVIGNEAU

## Renault-Nissan : Ghosn toujours dans la case prison

L'ex-PDG de Nissan et Mitsubishi Motors, et cependant toujours PDG de Renault, restera en prison au Japon au moins jusqu'au 11 janvier, le procureur ayant demandé à poursuivre son enquête.

Que les âmes sensibles se rassurent, ses conditions de détention auraient été allégées depuis quelques semaines. Ce qui s'est alourdi, en revanche, c'est l'accusation. Outre les soupçons de dissimulation de revenus à la tête de Nissan, sur des périodes de plus en plus longues au fur et à mesure de la progression de l'enquête, il est à présent reproché à Ghosn d'avoir fait couvrir par Nissan « des pertes sur des investissements personnels » au moment de la crise financière d'octobre 2008. La somme incriminée s'élève à 1,85 milliard de yens soit 14,5 millions d'euros.

Pour résoudre ce problème, Ghosn aurait obtenu les services d'un ami saoudien qui aurait viré la somme sur son compte depuis celui d'une filiale

de Nissan à Riyad. Le prévoyant premier de cordée aurait ainsi, aux dépens de l'entreprise, sauvegardé ses intérêts pécuniaires personnels pendant la tourmente financière de 2008.

Voilà qui ne manque pas de susciter la colère des salariés de Renault, auxquels il pêche depuis 2005 les sacrifices nécessaires à la bonne santé de l'Entreprise avec un grand E. Plan de compétitivité après plan de compétitivité, suppressions massives d'emplois, usage et abus de la précarité, reprise de jours de congé, blocage des salaires... pendant ce temps-là Ghosn et les autres têtes du groupe se votaient des salaires de plusieurs millions d'euros sans compter les stock-options en guise de prime... et les petites combines du PDG!

Viviane Lafont

## Carrefour Alma - Rennes : grève contre le sous-effectif

Dès 9 heures samedi 22 décembre, une partie des salariés de l'hypermarché Carrefour-Alma de Rennes se sont mis en grève afin de dénoncer les conditions de travail qui, depuis des mois et même des années, se dégradent.

On en est au point de voir des salariés éclater en sanglots sur leur poste de travail. Devant la multiplication des arrêts et le mutisme de la direction, les employés ont décidé de se faire entendre collectivement.

Ainsi, une quarantaine de salariés se sont mis en grève avec l'appui de la CGT et la CFDT du magasin.

Des tracts ont été distribués aux clients, qui dans leur grande majorité leur ont apporté leur soutien, racontant même parfois qu'ils subissaient eux aussi une dégradation de leurs conditions de travail. Vers 12 heures, un groupe d'une vingtaine de

gilets jaunes est venu leur apporter son soutien. Ce moment a été l'occasion de discuter de la nécessité de contraindre le patronat des grands groupes à embaucher et à augmenter fortement les salaires. Cela s'est poursuivi dans l'après-midi avec le renfort des étudiants salariés du magasin qui, bien que peu présents dans l'entreprise, sont conscients de la nécessité de se mobiliser.

Tout s'est terminé vers 19 heures avec des grévistes très contents de cette journée d'action et prêts à remettre ça si la direction restait sourde à leurs exigences.

Correspondant LO

# SNCF: dividendes record et suppressions d'emplois

La SNCF a annoncé la suppression de 2089 postes en 2019. Ses effectifs tomberaient à 140 000 alors qu'ils étaient encore de 170 000 en 2004, il y a quinze ans.

Les réductions d'effectifs touchent quasiment tous les secteurs, mais les guichetiers et les agents d'accueil sont en première ligne. Partout, la SNCF supprime les points de vente, entraînant de nombreuses réactions de cheminots et d'usagers. Alors que de nombreuses gares sont rendues désertes de tout cheminot, les salles d'attente fermées, la SNCF tente de faire passer la pilule.

Ainsi, elle expérimente dans les Hauts-de-France, une opération baptisée «Vigie Gare Halte» demandant aux facteurs de venir faire un tour, d'ouvrir et de fermer la gare, de vérifier les équipements d'information et de sonorisation. Comme le faisait remarquer un syndicaliste, avec la fermeture des maternités de proximité, on se demande ce qui va être bientôt demandé aux postiers!

La contrepartie de ces suppressions d'effectifs est l'intensification du travail en cours, dans tous les métiers. Ainsi, alors que

l'autorisation de départ des trains était donné par des agents d'escale en gare, la direction veut pouvoir supprimer leur poste en transférant cette responsabilité aux contrôleurs. La conduite à agent seul se généralise aussi, laissant le conducteur seul à bord au mépris de la sécurité des voyageurs.

Dans les ateliers de maintenance TGV, la direction généralise le travail de nuit afin d'assurer leur rotation maximale tout en programmant la fermeture de certains ateliers comme celui de Villeneuve-Saint-Georges.

Cette politique de rentabilité maximale se fait au détriment des usagers et des cheminots. Mais elle a permis à SNCF Mobilités, l'entité chargée de la circulation des trains, de faire un bénéfice net record de 895 millions d'euros et un versement de dividendes record de 537 millions d'euros au titre de 2017.

Normalement, ces dividendes seront versés en



La gare de Caudéran-Mérignac est fermée.

2019 à SNCF Réseau, gestionnaire de la voie. On pourrait donc croire que plus d'argent va être investi dans la régénération d'un réseau ferroviaire dans un état catastrophique, mais pas du tout. Car l'État

diminue sa subvention à SNCF Réseau d'autant. Les fermetures de lignes comme de gares, les ralentissements chroniques, les incidents à répétition sont donc promis à un bel avenir, du moins dans les

projets de la direction SNCF et du gouvernement.

Reste à les faire avaler aux cheminots et aux voyageurs. Mais cela, c'est loin de passer comme une lettre... à La Poste.

**Christian Bernac**

## Non à la radiation!

En Lorraine, il n'y a pas eu de radiation des cadres de la SNCF depuis les années 1950. Cette sanction lourde n'est prévue qu'en cas de délit grave tel que crime ou atteinte à la sûreté de l'État et signifie un licenciement sans indemnité et avec perte des droits à la retraite cheminote.

Jean-Michel Dieudonné, cheminot sur Champagne, n'a pas tué,

volé, injurié, frappé, détruit quoi que ce soit mais il vient d'être radié des cadres de la SNCF qui veut faire un exemple et adopte une posture de revanche après le conflit de cette année.

Il se serait simplement emporté, se serait adressé «vivement» à des collègues (sans les injurier ni toucher qui que ce soit) et souligner que dans cette

même affaire, ils étaient deux cheminots impliqués et que l'un n'a eu que quelques jours de mise à pied. Allez comprendre!

La SNCF doit annuler la sanction, il faut amplifier la protestation. Un comité de soutien s'est créé: Comité de soutien Jean-Michel Dieudonné, 6 rue du Clos du Lac 54250 Champigneulle. Mail: soutien-jeanmichel@laposte.net

**Correspondant LO**

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante: LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que «ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

**Vidéos**  
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Audio-LO**  
www.lutte-ouvriere-audio.org

# Gilets jaunes : condamnations iniques

Tout piteux, Macron avait annoncé lors de son intervention du 10 décembre à la télévision pour déminer le mouvement des gilets jaunes, qu'il comprenait la colère légitime des manifestants. Les violences policières à l'encontre de ceux qui se sont mobilisés, repoussés à coups de gaz lacrymogènes, de tirs de flash-ball ou de matraquages en règle, ont montré depuis le degré de compréhension du gouvernement Macron à l'égard des gilets jaunes.

Mais ce sont aussi les condamnations de plus en plus nombreuses de manifestants qui ont illustré ce que le président des riches appelle l'ordre républicain, condamnations assorties des propos injurieux du ministre de l'Intérieur Castaner « contre les factieux », et des menaces de son secrétaire d'État Laurent Nuñez. Justifiant l'arrestation d'un des porte-parole du mouvement, Nuñez en a profité pour menacer plus ou moins directement chaque gilet jaune relayant sur les réseaux sociaux un rendez-vous de mobilisation, en soulignant qu'il y a là délit d'organisation d'une manifestation non déclarée.

Ainsi, lors des seules manifestations de samedi 29 décembre à Paris, 59 gilets jaunes ont été mis en garde à vue et 22 sont menacés de poursuites judiciaires. L'un d'entre eux qui avait un bout de bois à la main sera jugé pour port d'arme et participation à un groupement formé en vue de violence ou de dégradation.

Les condamnations ne touchent guère les groupes de voyous qui profitent des manifestations pour piller des magasins ou les militants d'extrême droite qui viennent s'y entraîner à la bagarre, mais bien souvent de simples manifestants.

Une militante du PCF de la Drôme a ainsi été

condamnée à trois mois de prison ferme et trois ans d'interdiction de manifester pour avoir cherché à venir en aide à un manifestant ceinturé par un policier. À Nancy, des manifestants ont été condamnés à un an de prison ferme pour un simple jet de boulons en direction des forces de l'ordre. D'autres ailleurs ont été condamnés à des peines avec sursis pour avoir eu des pétards ou des pots de peinture dans leur sac.

À Angoulême des gilets jaunes sont mis en examen après avoir décapité lors d'une manifestation un pantin à l'effigie de Macron. Cela pourrait sembler ridicule s'ils ne risquaient jusqu'à cinq ans de prison et 45 000 euros d'amende pour « provocation non suivie d'effet à la commission d'un crime ». Est-ce la forme républicaine du rétablissement du crime de lèse-majesté ?

Macron et ses sbires voudraient intimider les gilets jaunes et tous ceux qui les soutiennent en criminalisant leurs actions. Mais même si les actions des gilets jaunes ont connu une accalmie pendant la période des fêtes, le mécontentement est toujours aussi général parmi les travailleurs. Les condamnations de manifestants et leur injustice flagrante ne peuvent qu'accroître la colère.

Gilles Boti



Sauvetage de deux migrants tentant de traverser la Manche

## Migrants : après la Méditerranée, la Manche

**De plus en plus de migrants tentent de rejoindre l'Angleterre en prenant la mer à partir des côtes françaises sur des canots pneumatiques, au risque de leur vie.**

Le seul jour de Noël, quarante migrants ont ainsi été secourus sur cinq embarcations différentes. Ces tentatives se font le plus souvent de nuit, sur des canots inadaptés. Le risque est aussi de finir broyés par les navires de gros tonnage qui se succèdent dans la Manche.

Face à ces tentatives de plus en plus fréquentes, la seule réponse des ministères de l'Intérieur français

et britannique reste d'accroître les moyens de répression. La multiplication des traversées clandestines de la Manche prouve pourtant l'inanité d'une telle politique, dont le seul résultat est de faire prendre davantage de risques aux migrants. Les barrières érigées à Calais ou à l'entrée du tunnel sous la Manche n'ont fait qu'inciter ceux qui veulent passer en

Angleterre à prendre la mer.

Nulle part les politiques répressives n'empêchent ceux qui veulent à tout prix fuir la misère ou la guerre de tenter le passage. En Méditerranée, les naufrages se sont multipliés. Dans les cols des Alpes, ceux qui tentent le passage doivent emprunter des chemins de plus en plus dangereux.

En verrouillant toujours plus les frontières, c'est d'une multitude de crimes dont se rendent responsables les dirigeants des pays riches.

Daniel Mescla

## Rugby : la mort au bout du terrain

**En sept mois, trois jeunes joueurs de rugby sont décédés. En décembre, Nicolas Chauvin, 18 ans, est mort des suites d'une fracture d'une vertèbre cervicale provoquée par un plaquage. En août, Louis Fajfrowski, 21 ans, était décédé d'un arrêt cardiaque, aussi après un plaquage. En mai, Adrien Descrulhes, 17 ans, était mort dans son sommeil après une commotion cérébrale.**

Ces drames ne surviennent pas par hasard. Depuis plusieurs années, les commotions cérébrales se multiplient dans le rugby. Des vedettes comme Raphaël Ibañez ou Jean-Pierre Rives et de nombreux anonymes, ont dû s'arrêter après des chocs à répétition, des KO, souvent avec des séquelles définitives (difficultés d'élocution, vision brouillée...). Pendant longtemps, ces chocs ont été minimisés par les clubs, intéressés à pousser leurs joueurs jusqu'au bout de leurs possibilités. Des joueurs victimes d'un KO sont parfois revenus en jeu au cours même du match.

En France comme dans sept autres nations, le rugby est devenu professionnel en 1995. Depuis, l'argent a coulé à flots dans ce sport, au point que les revenus de la Coupe du monde 2015 étaient plus de vingt fois supérieurs à ceux de celle de 1995. Les clubs sont devenus des affaires commerciales, où la recherche du succès prime sur la santé

des joueurs. Le poids moyen des joueurs a augmenté en moyenne de 10 à 15 kilos, par de la musculation et des suppléments nutritionnels. Ainsi, un rugbyman de 1,80 m pèse aujourd'hui souvent 90 à 95 kg. Un demi-d'ouverture de 80 ou 90 kg peut être plaqué par un, voire deux défenseurs de 115-120 kg chacun.

Les joueurs jouent parfois 35 à 40 matchs par an. Les blessures, telles que traumatismes de l'épaule, du genou, de la cheville, etc., se sont multipliées. Les règles du jeu ont été modifiées, parfois aux dépens de la santé des joueurs. Par exemple, une équipe peut maintenant faire jusqu'à 12 changements par match, en théorie pour permettre de faire sortir du terrain les joueurs commotionnés ; en réalité, les clubs utilisent cette réserve de sang frais pour imposer aux matchs une dimension encore plus physique. Tous les autres pays où le rugby est professionnel (Grande-Bretagne, Australie, Afrique du Sud,

etc.) ont aussi connu des décès ces dernières années.

Si les instances sportives, comme la Fédération française présidée par l'ancien ministre sarkozyste et affairiste Bernard Laporte, parlent maintenant de modifier les règles pour protéger les joueurs, elles ne se sont pas pressées. Il y a un an, le neurochirurgien Jean Chazal avait déjà tiré la sonnette d'alarme, et il avait été écarté du Comité médical de la Fédération. Aux États-Unis, dans le football américain, des évolutions similaires (augmentation de la masse des joueurs, enjeux commerciaux, commotions nombreuses, etc.) se traduisent aujourd'hui par une crise sanitaire de grande ampleur. Les anciens joueurs professionnels ont par exemple trois fois plus de risques que la moyenne des Américains d'être victimes de maladies neurodégénératives.

En règle générale, l'exercice physique et le sport ont, soulignent les médecins, des effets positifs pour la santé. Mais quand il s'agit du sport de haut niveau, c'est souvent l'inverse. Comme dans le cas du rugby, l'esprit de compétition et les enjeux commerciaux peuvent faire d'un jeu de ballon un spectacle mortel.

Michel Bondelet



Et des policiers poursuivis ? Vous n'y pensez pas !